Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 47 (1950)
Heft: 10

Rubrik: La vie de nos sections

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

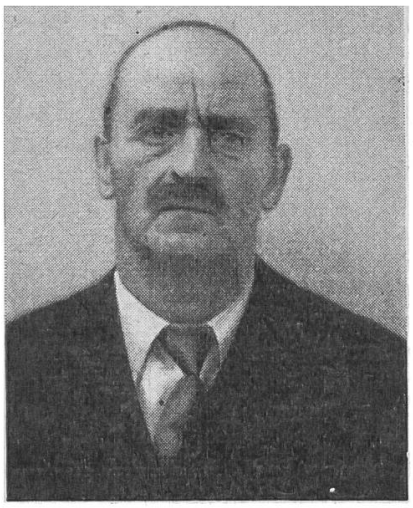

† Louis Henry-Bastian

Voyez cette figure où la souffrance et l'inquiétude ont mis leur sceau. C'est ainsi que les siens et ses amis ont dernièrement interrogé ce visage de *Louis Henry-Bastian.*

Apiculteur fervent et avisé, il était tout entier consacré à sa tâche, devenue son gagne-pain. Sans métier autre que celui d'agriculteur, il fut de bonne heure gagné par l'activité des abeilles et leur travail. Travailleur lui-même, il aimait ces insectes qui étaient pour lui un exemple et un enseignement.

Les nécessités de son rucher, sa prospérité et peut-être aussi sa nature furent-elles la cause de ses périgrinations dans diverses régions ? Né à Pully en 1883, Henry s'est établi successivement à Vullierens, à Montricher, à Bussigny (Morges), puis de nouveau, il revient à son village natal. Il a cultivé jusqu'à 250 colonies. Il liait des relations avec ses collègues, partout où son besoin de changement l'amenait : c'est ainsi qu'il fit partie des sections de Morges, de Cossonay, de Lausanne. Il était membre vétéran de la Romande. Partout, son expérience, sa maîtrise en apiculture étaient reconnues et appréciées.

Malheureusement, sous une apparence de force, Louis Henry cachait une faiblesse qui devait briser sa constitution : une tension artérielle trop forte qui lui a imposé un régime débilitant. La cruelle faucheuse l'a abattu prématurément, le jour de la St-Louis, jour pour lequel il avait préparé un intéressant marché de sa récolte de l'année.

Louis Henry était puissamment aidé par sa vaillante compagne, à laquelle nous apportons, ainsi qu'à ses enfants, qui vont continuer la tradition paternelle, le témoignage de notre très profonde sympathie.

Au nom des sections de Cossonay, Lausanne et Morges:
A. G.

LA VIE DE NOS SECTIONS

Assemblée de la Fédération jurassienne d'apiculture le dimanche 20 août 1950, à La Neuveville

C'est par un temps splendide que se déroula à La Neuveville cette manifestation apicole. Septante apiculteurs avaient répondu favorablement à l'appel du Comité d'organisation du Pied du Chasseral.

La partie officielle eut lieu dès 9 h. 30 à l'Hôtel du Faucon. Après la lecture du procès-verbal et l'allocution de bienvenue du président de la Fédération jurassienne. on entendit un rapport du caissier. M. Louis Gassmann, instituteur, président de la section du Jura-Nord, présenta ensuite une conférence fort bien documentée sur l'activité de la Fédération et sur des problèmes brûlants relatifs à la lutte contre les maladies des abeilles. Nous donnons ci-après un résumé de ce remarquable travail :

Le 8 juin 1949 est une date fatidique pour nos sections jurassiennes. Elle marque l'application de la mise à Ban du Jura en raison de l'extension de l'aca-

riose qui dévaste nos ruchers. La grande lutte allait commencer. Elle nécessita la mobilisation de tous les inspecteurs et des surveillants de ruchers. Les mesures énergiques qui durent être prises suscitèrent ici et là de vives oppositions de la part d'apiculteurs mal informés ou ignorants. On critiqua même l'application du remède Frow qu'on rendit responsable de la perte de certaines colonies. Est-il besoin d'ajouter que pareilles allégations ne résistent pas à un examen objectif de la réalité. Quoiqu'il en soit une grande offensive a été lancée et tout est mis en œuvre pour faire disparaître de nos ruchers ces fléaux redoutables que sont l'acariose et le noséma.

Il est question de demander par voie de motion une aide financière au Grand Conseil bernois pour assurer le succès de notre campagne.

Le conférencier propose l'adhésion de nos sections à la Société économique d'utilité publique par le versement d'une cotisation de 80 fr. ce qui aurait l'avantage de nous assurer la gratuité des conférences à organiser dans nos sections. L'assemblée accepta à l'unanimité cette proposition.

Il fut également question de la lutte contre les hannetons, entreprise sur une grande échelle au Valais, lutte qui n'apporta pas tous les résultats concluants désirés, les insecticides employés s'étant révélés nocifs pour les abeilles. En Ajoie l'offensive contre les hannetons révéla les mêmes inconvénients. Il y a lieu d'attendre que les maisons spécialisées mettent à l'avenir à notre disposition des produits qui tout en étant efficaces sauvegardent les intérêts de l'apiculture. C'est là un problème difficile à résoudre.

La récolte du miel fait l'objet d'un court exposé. Celle-ci a été abondante dans certaines régions du Jura. Il est regrettable de constater que certains apiculteurs ont la manie de vendre leur miel en dessous des prix officiels. Cette situation doit cesser. De pareils procédés ne peuvent que nuire à la cause apicole et porter préjudice à l'esprit de solidarité qui doit nous unir.

Il est question ensuite de la sélection et de l'amélioration de nos races d'abeilles en vue d'un meilleur rendement. Pour cela nécessité de créer au Jura des stations de fécondation.

Enfin une des conditions *sine qua non* de la prospérité de nos sections réside dans un effort toujours plus grand de recrutement de nouveaux membres qui constitueraient des éléments actifs et dévoués.

Ce travail qui fut écouté avec beaucoup d'attention suscita de vifs applaudissements et fut suivi d'un entretien bien nourri.

On entendit ensuite un bref rapport de M. le Dr Morgenthaler du Liebefeld qui traça devant nous les symptômes caractéristiques du l'acariose, du noséma et de la loque américaine et nous fit part des résultats actuels acquis par la science dans la lutte contre ces maladies. Inutile d'ajouter la joie qu'éprouvèrent tous les apiculteurs réunis à La Neuveville à la présence de cet éminent et si modeste savant auquel nous sommes tant redevables. Deux de ses collaborateurs du Liebefeld Mlle Dr Maurizio et M. Schneider prirent également la parole pour compléter l'exposé très vivant et très intéressant de l'illustre homme de science.

La partie officielle étant terminée on quitta la salle des séances pour aller visiter l'Hôtel de Ville et le Musée de La Neuveville. Tout en déambulant dans les vieilles rues si pittoresques de cette charmante cité nous admirions cet admirable paysage, les vieilles maisons au style aristocratique tout imprégnées de souvenirs séculaires.

A midi et demi un repas substantiel nous attendait à l'Hôtel du Faucon. Ce fut l'occasion d'une détente bienvenue qui permit de renouer d'anciennes relations et de fraterniser dans un esprit de bienveillance.

L'après-midi fut réservée à une course en bateau à l'Ile de St-Pierre avec visite de la chambre de J.-J. Rousseau, ce rêveur solitaire, dont l'ombre plane encore dans ces lieux enchanteurs. A 5 h. 30 ce fut le retour à La Neuveville et la dislocation. Tous les congressistes reprirent le chemin du retour, les uns à destination de l'Erguel, de la Prévôté, de la douce Ajoie, d'autres enfin s'en allaient dans des régions plus lointaines.

Disons avant de terminer que le Comité central de la Romande s'était fait représenter par son dévoué président qui au banquet, nous apporta un message de l'autorité centrale avec cette amabilité, cet esprit souriant qui sont les caractéristiques du nouveau président de la Romande.

Tous les apiculteurs garderont un souvenir durable de cette inoubliable journée apicole. *A. Aufranc.*

Société d'apiculture de Lausanne

La réunion amicale d'octobre aura lieu le samedi, 21 octobre, à 20 h. 15, à la rue Pichard 20, Lausanne.

La précédente a apporté une intéressante contribution à l'étude des causes de dépopulation et pertes de colonies pendant la saison de repos, des renseignements sur le marché du sucre, une protestation contre l'importation pratiquée de miel étranger en rayons, qui est interdite pour raisons sanitaires.

Le sujet de la réunion du 21 octobre sera « Le pillage ». *Le président.*

Société genevoise d'apiculture

Réunion amicale : Lundi 9 octobre, à 20 h. 30 précises, au local rue de Cornavin 4.

Sujet : Les travaux d'automne au rucher, comment repeindre les ruches ?

Société d'apiculture Ajoie-Clos-du-Doubs

Nous avisons les membres de la société que les remboursements pour la cotisation 1951 seront remis à la poste dans le courant du mois de novembre, ceci afin de permettre au caissier d'établir les listes destinées au Comité central qui doivent lui parvenir au début du mois de décembre. Prière de leur réserver bon accueil. Le caissier : *Ad. Loriol.*

Section Erguel-Prévôté

Afin de faciliter le travail du caissier, il est rappelé à tous nos membres qui ne l'auraient pas encore fait de bien vouloir payer la cotisation 1951 jusqu'au 30 octobre prochain. La somme de Fr. 10.— peut être envoyée au moyen du bulletin de versement qui a été adressé à chaque membre, soit au compte de chèque No IV a 3093. Les remboursements seront expédiés la première semaine de novembre afin de pouvoir établir les listes des membres avant le 10 décembre à l'intention du caissier central. Un chaleureux merci à ceux qui observeront les conseils du présent communiqué. *Le Comité.*

Tous les articles pour l'apiculture

Feuilles gaufrées « BROGLE »
Candi mellifère « BAILLOD »
Boîtes et bidons à miel
Demandez nos prix

MAX SCHMIDT & Cie

Lausanne
22-24, Place St-Laurent

TARIF DES ANNONCES

PAGES DE COUVERTURE: 1/1 Fr. 110.-
PAGES INTÉRIEURES: 1/1 Fr. 100.-, 3/4 Fr. 85.-, 1/2 Fr. 60.-, 1/4 Fr. 30.-, 1/8 Fr. 15.-
Dernier délai de remise des annonces: le 16 de chaque mois.
S'adresser à M. Charles Thiébaud, Cormondrèche (Ntel), tél. (038) 6 15 25
Chèques postaux pour les annonces IV 1370

A VENDRE

cause départ
15 colonies, ruches suisses
Hans Roth, ferme Mont Soleil
St. Imier

Traitement contre l'acariose

Liquide Frow et flacons de 75, 150, 300, 500, 1000 cm³
Palettes spéciales, doublées — Tube en verre gradué, 5 cm³
Carton soufré — Enfumoirs solides, simples et pratiques

Tout le bon matériel pour l'apiculture!

Extracteurs, Maturateurs-clarificateurs, Cuves à désoperculer
Boîtes et bidons à miel
Bidons forts de 20 et 25 kg. pour expédition
LIBRAIRIE APICOLE

AUX ÉTABLISSEMENTS RITHNER
Chili - MONTHEY - Valais

Fabrique de ruches et d'articles d'apiculture — Maison spécialisée
Livraisons rapides - Tél. 4 21 54

MIEL DU PAYS

J'achète toute quantité de miel pur au prix officiel en échange de
linges de lit, trousseaux, couvertures, rideaux, étoffes pour dames et messieurs
Demandez offres et échantillons. Prix et choix absolument équivalents à toute concurrence.
Hans BICHSEL, Berthoud (Berne),
ci-dev. Alb. Bichsel. Fondée en 1894.

Cire gaufrée

au gaufrier; garantie **100 %** d'abeilles.
Nombre de cellules au dm² livrable:
560, 620, 640, 700, 750, 760, 800, 820.
Gaufrage à façon. Fonte de vieux rayons. — Prospectus sur demande.
J. Häni, Sennis, **Gähwil** (St-Gall).